



**Expéditeur :**

Pascal HOULNÉ - secrétaire  
 54, rue de la taille Michaud  
 54840 Velaine-en-Haye  
 houlne@orange.fr

**Destinataires :**

Monsieur le Maire de Lisle-en-Rigault  
 Membres de l'AAMLS

**Procès verbal du comité directeur du samedi 12 janvier 2019  
 de l'Association pour l'Animation de la Maison Lorraine de la Spéléologie**

**10h00**

**Liste de présence des représentants des membres du comité directeur**

instance	nom	prénom	club	présence	procuration à	fonction
LIGES	HERBILLON	Claude	LF55	1		trésorier
LIGES	HOULNE	Pascal	USAN	1		secrétaire
LIGES	IHUEL	Jean-Pierre	ASHM	1		président
LIGES	KELLER	Jean-Paul	USAN	1		
LIGES	LE GUERC'H	Bernard	CLRS	1		
LIGES	PREVOT	Christophe	USAN	1		Webmestre
LIGES	TONNELIER	Bernard	GSLG	absent		
CDS 08						
CDS 10	ARMAND	Benjamin	SCA	absent		
CDS 51						
CDS 52	FOURNIER	Claude	ASHM	absent		
CDS 54	ADMANT	Pascal	USAN	1		
CDS 55	GERARD	Michel	GERSM	excusé		vice-président
CDS 55	LUCQUIN	Patrick	GERSM	absent		
CDS 57	THON	Didier	SCO	absent		
CDS 67 & 68						
L.en R.	LAHEURTE	Jérôme		absent		
			total	<b>7</b>		
<b>invité</b>						
gérant	GIAMBARRESI	LUIGI	gérant	1		

**Ordre du jour :**

- L'activité *accueil et hébergement* au 31 décembre 2018 – Etat des réservations,
- Situation budgétaire,
- Compte-rendu de la rencontre avec la Fédération de pêche de la Meuse
- Point sur la sécurité et l'hygiène :
  - Contrôle électricité (DEKRA),
  - Contrôle alarme incendie (SIEMENS),
  - Accès à la coupure de l'alimentation en eau,
  - Contrôle extincteurs,
  - Maintenance chaudière,
  - Légionellose : relevés de températures
  - Nettoyage des locaux : modalités
- Le point sur l'état d'avancement des travaux prévus :
  - Travaux de rénovation pilotés par la commune,
  - Travaux menés par l'association (escalier, etc.).
- Organisation de l'assemblée générale du 16 mars 2019 : couplage avec une opération de dépollution,
- Questions diverses.

## 1. Activité d'hébergement au 31 décembre 2018 :

	types de locations							total nuitées	taux occupation
	salle de réunion	journées	rez de chaussée	nuitées camping	refuge complet	nuitées en refuge	nuitées stages		
<b>comparatif en année pleine</b>									
1999	1	10		98	8	279		471	6,14
2000	2		1		7	368		536	5,24
2001	1		2		9	428		644	6,30
2002	1		8		12	563		851	8,33
2003			4		8	727		919	8,99
2004			5	15	22	777	34	1339	13,10
2005			5	4	16	609	45	1054	9,96
2006			6		16	671	44	1115	10,18
2007			7		28	655	163	1518	13,86
2008	6		13	38	31	425	39	1239	11,32
2009	1		13	19	31	473	104	1352	12,35
2010	2		17		42	463	49	1562	14,26
2011	2		8		40	570	92	1662	15,18
2012	2		15		26	290	50	990	9,04
2013	5		23		35	358	50	1283	11,72
2014	3		20	20	38	353	68	1371	12,52
2015	2		15		34	245	50	1145	10,46
2016	4		19		29	255	150	1130	10,32
2017	2		13		29	249	121	1095	10,00
<b>2018</b>	<b>6</b>		<b>15</b>		<b>37</b>	<b>138</b>	<b>50</b>	<b>1113</b>	<b>10,16</b>

Le niveau d'activité est sensiblement le même qu'en 2017 mais les recettes 2018 sont plus élevées. A noter qu'au 31 décembre 2018, il est enregistré 500 € de réservation pour 2019.

La question est de savoir comment ré-attirer le spéléos à venir pratiquer localement :

- Il est proposé de relancer les ligues régionales et clubs (Île-de-France, Hauts-de-France, ...)
- Est-il possible de faire paraître un article dans Spelunka (magazine édité par la FFS) ?
- Idem auprès de la revue Belge

Il faudrait également se faire mieux référencé auprès du secteur associatif du loisir ou du sport :

- L'accord avec la Fédération de pêche de la Meuse va dans ce sens,
- Se faire connaître auprès des clubs vététistes ?
- Etc.

## 2. Situation budgétaire au 31 décembre 2018 :

Recettes : 16 275 €

Dépenses : 11 820 € (manque encore plusieurs factures mais l'exercice demeurera excédentaire)

Une partie de l'excédent sera affectée à des travaux d'aménagement incombant à l'association (accessibilité de l'escalier, etc.) ainsi qu'à des achats d'équipements.

## 3. Compte-rendu de la rencontre avec la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique :

Michel GERARD a rencontré Monsieur SALVÉ, directeur la fédération. La visite c'est bien déroulée. Il est très satisfait, mais il manque un petit réfrigérateur et un bac à vif pour être labellisé. L'AAMLS a pourvu aux achats et installé le matériel le 12 janvier. L'information a été envoyée par courriel à Monsieur SALVÉ Travaux à prévoir : installation de prises électriques pour le réfrigérateur et pour la pompe. En attendant, il y a aura les mises à disposition d'une rallonge et d'une multiprise.

## 4. Point sur la sécurité et l'hygiène :

Il est nécessaire de réunir de façon logique et facilement accessible les différents documents administratifs liés à la sécurité et à l'hygiène.

- **Contrôle électricité** (DEKRA) : la visite annuelle a été faite. Trois blocs secours ont été changés par nos soins ;
- **Contrôle alarme incendie** (SIEMENS) : visite faite  
Un nouveau devis de remplacement a été établi par la société CHUBB qui présente un coût nettement plus élevé car, selon eux, dès que l'on change de dispositif, il est nécessaire que l'ensemble de l'installation soit mise aux normes actuelles, notamment la pose de capteurs dans toutes les pièces ainsi que le changement du câblage

Le montant s'élève à 9 500 € HT (devis joint) ;

- **Accès à la coupure de l'alimentation en eau** : actuellement, la vanne de fermeture est placée dans le local du CDS 55. La pose d'un boîtier vitré avec un double de la clé d'accès sera proposée au CDS 55 ;
- **Contrôle extincteurs** : Luigi GIAMBARESI doit appeler très rapidement la société car, apparemment, il n'y aurait pas eu de contrôle en 2018 (rien de noté sur les extincteurs) ;
- **Maintenance chaudière** : il faut appeler la société Becker pour une intervention de maintenance Luigi GIAMBARESI s'en charge
- **Légionellose** : relevés de températures  
Christophe PREVOT a complété le dossier avec 10 fiches F recto-verso (soit 180 relevés possibles). Aucun relevé effectué depuis juin 2018, Luigi GIAMBARESI n'avait pas vu les nouvelles fiches. Il faut repartir systématiquement avec un relevé mensuel.
- **Nettoyage des locaux** : modalités
  1. problème de salissures multiples notamment sur les portes poussées avec des chaussures sales. Les bénévoles de l'association se chargent de l'entretien technique et non pas du ménage. Une vigilance accrue est demandée au gérant.
  2. difficultés de facturation par La Croix-Rouge : absence de Luigi GIAMBARESI lors du passage des agents de La Croix-Rouge et qui dit ne pas être prévenu de l'intervention. Certaines factures manquent de clarté et semblent ne correspondre à rien. Il est probable que des factures 2018 ne soient pas encore émises.  
Il faut mettre en place une procédure claire :
    1. ils préviennent par courriel quand ils doivent venir ;
    2. ils laissent un papier dans la boîte aux lettres après le passage.

#### 5. Le point sur l'état d'avancement des travaux prévus :

- Travaux de rénovation pilotés par la commune :  
Le président va solliciter une rencontre avec le Maire afin de faire un point.
- Travaux menés par l'association (escalier, etc.) :  
Le lavabo des sanitaires du RDC a été posé mais il reste les finitions  
Pour l'escalier, il faut programmer l'opération  
Plusieurs réparations sont prévues d'être réalisées ce jour (WC, électricité, etc.).

#### 6. Organisation de l'assemblée générale du 17 mars 2019 : couplage avec une opération de dépollution :

**Samedi** : la commission *Protection-Équipement-Patrimoine-Environnement* de la Ligue Grand Est de Spéléologie a programmé le déblayage des hétérogènes et détritiques réunis et entreposés l'an passé à l'entrée de la Valotte.  
Opération prévue en coordination avec la municipalité de Savonnières-en-Perthois.  
Un tracteur avec remorque est prévu.  
Samedi midi, pique-nique et le soir repas traiteur à la MLS offert par la LIGES.

**Dimanche** : **assemblée générale le 17 mars à 10h00** (repas traiteur à midi)

#### 7. Questions diverses :

- Stockage matériels : la MLS dispose de 2 bûchers "derrière" (les 2 proches de la MLS) et peut-être un autre ( ?). Voir avec la commune pour être autorisé à installer un abri de jardin en bois qui ne nécessite pas de permis de construire (limite 20 m<sup>2</sup>) et qui soit sans fenêtre (prévoir dalle béton). À étudier pour cette année
- Refaire le panneau de présentation du Rupt-du-Puits : impression sur plaque PVC de 1 cm d'épais (budget de 100 euros)

**Assemblée générale dimanche 17 mars 2019 à 10h**

Le secrétaire



Pascal HOULNÉ